

# Le déclenchement du travail

*Dépliant d'information à l'intention  
des futurs parents*



Vous vivrez prochainement un événement marquant dans la vie d'une famille. Il s'agit de l'arrivée de votre bébé<sup>1</sup>. Votre médecin a évoqué avec vous « le déclenchement du travail », aussi appelé « l'induction du travail ».

## Les raisons

Votre médecin vous a présenté la ou les raisons pour lesquelles il souhaite que votre travail soit induit. Ces dernières sont multiples et peuvent être basées sur votre santé ou celle de votre bébé.

## Les méthodes

Il existe plusieurs méthodes pour déclencher le travail. Votre médecin vous expliquera quelle(s) méthode(s) convient (conviennent) à votre situation. Ce choix dépend de plusieurs facteurs, comme l'ouverture du col de l'utérus.

Si le col est fermé, une méthode mécanique ou hormonale peut être utilisée afin de lui permettre de s'ouvrir. Des hormones peuvent être administrées par le vagin ou par la bouche. Elles peuvent se présenter sous forme d'un petit tampon (Cervidil<sup>MD</sup>) ou sous forme de comprimés (misoprostol). Il arrive également qu'une sonde soit insérée dans le vagin et qu'un ballonnet soit gonflé au niveau du col de l'utérus afin de lui permettre de s'ouvrir progressivement de manière mécanique. L'installation peut provoquer un inconfort.

Ces différentes approches ont parfois besoin de temps pour faire effet. Il est donc possible que vous soyez appelée à vous présenter à l'avance afin d'enclencher l'ouverture de votre col. Selon la technique choisie, il se pourrait que vous puissiez retourner à la maison avant le début officiel de l'induction. Il se pourrait aussi que vous soyez hospitalisée afin d'assurer une surveillance des battements cardiaques de votre bébé.

Une fois le col ouvert, les contractions peuvent être provoquées à l'aide d'une hormone de synthèse appelée ocytocine. Celle-ci est administrée par voie intraveineuse. À ce moment, vous serez hospitalisée à l'unité des naissances. La dose d'ocytocine sera ajustée en fonction de vos contractions. Les battements cardiaques de votre bébé seront aussi surveillés en continu afin de s'assurer de son bien-être.

Votre médecin peut aussi proposer une rupture artificielle des membranes amniotiques. Celle-ci s'effectue à l'aide d'un petit instrument en plastique inséré dans le vagin. Cette intervention n'est douloureuse ni pour vous ni pour le bébé.

## La préparation

Lors d'un rendez-vous de suivi avec votre médecin, celui-ci vous indiquera la date de votre induction. Il est possible que celle-ci soit devancée ou reportée de 48 h. Le cas échéant, vous en serez avisée.

Le jour de votre induction, un membre de l'équipe de l'unité des naissances vous téléphonera et vous indiquera à quel moment vous présenter. L'heure peut varier selon le taux d'occupation et le niveau d'activité de l'unité ce jour-là. Vous devez attendre l'appel avant de vous présenter sur place, sauf si vous avez des inquiétudes sur votre état de santé ou celui de votre bébé. Préparez-vous à recevoir un appel à partir de 5 heures le matin et à vous rendre au CHU Sainte-Justine dans l'heure qui suit.

Nous vous invitons à consulter le site Internet du CHU Sainte-Justine<sup>1</sup>. Vous y trouverez toute l'information concernant la préparation de votre séjour ainsi que des capsules vidéo présentant l'unité et son fonctionnement.

**Une fois que vous aurez reçu l'appel pour votre induction, présentez-vous au 4<sup>e</sup> étage, bloc 11.** Ayez avec vous votre carte bleue de l'hôpital, votre carte d'assurance maladie, votre valise et tous les documents que vous jugerez importants (plan de naissance, liste de médicaments de la pharmacie à jour, etc.).

Si vous avez des questions, le personnel de l'hôpital se fera un plaisir d'y répondre à tout moment.

Numéro de téléphone de l'unité des naissances : **514 345-4701**

**Pour toute urgence médicale, composez le 911.**

---

1. [www.chusj.org/soins-services/A/Naissance](http://www.chusj.org/soins-services/A/Naissance)

## **CHU Sainte-Justine**

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal (Québec) H3T 1C5

Téléphone : 514 345-4931

[chusj.org](http://chusj.org)

### **Rédaction**

Hélène Plumard, Inf. B. Sc., conseillère en soins infirmiers  
Programme mère-enfant, unité des naissances

### **Collaborateurs**

Catherine Taillefer, M.D.  
Bryan Provost, chef d'unité  
Claudia Chavez, Inf. B. Sc.  
Geneviève Lane, Inf. B. Sc.

### **Impression**

Imprimerie du CHU Sainte-Justine  
© CHU Sainte-Justine

Comité des dépliants destinés à la clientèle  
F-7009 GRM : 30011962 (Révisé : 12/2021)